L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS,

JEUDI MATIN, 15 JUILLET.

Voyage du Maréchal Mac-Mahon dans le Midi de la France.

On lit dans le *Journal officiel* :

"Le maréchal président de la république est arrivé à Toulouse hier samedi, à deux heures et demie.

"Il a été reçu par le général commandant en chef, le préfet de la Haute-Garonne, le premier président, le procureur général, le maire et les adjoints, et les principales autorités du département.

"Le maréchal, accompagné du vice-président du conseil et du ministre de la guerre, s'est rendu à l'hôtel de la préfecture après avoir été reçu à la cathédrale par le clergé, et s'est aussitôt transporté dans le quartier Saint-Cyprien et dans les quartiers qui ont le plus souffert de l'inondation.

"De retour dans la ville, il a visité successivement l'Hôtel-Dieu, la manufacture des tabacs, le Capitole, où il a remercié le conseil municipal de l'empressement avec lequel celui-ci était venu au secours des inondés. Il a rappelé que l'Assemblée nationale avait exprimé sa résolution de secourir également de si grands malheurs en votant un crédit dont le chiffre devait être augmenté dès que l'étendue des désastres serait mieux connue. Il a dit que malgré tous les efforts du gouvernement, il était encore nécessaire de faire un pressant appel à cette générosité publique qui venait de se manifester par la constitution d'un comité chargé de réunir toutes les offrandes.

"Après une visite à l'ambulance du Cirque et à l'hôpital militaire, le maréchal et les personnes qui l'accompagnaient sont rentrés à la préfecture à six heures et demie.

"Le maréchal président de la république a été partout accueilli avec les marques d'une respectueuse sympathie."

On lit dans le *Journal officiel* :

"Le maréchal président de la république a entendu la messe ce matin à six heures et demie à la cathédrale de Toulouse. A sept heures, il est allé à 8 kilomètres visiter le Fenouillet, village de 900 habitants, qui est anéanti. Il a remis aux habitants les secours qu'ils réclamaient les besoins les plus pressants. Après avoir traversé une contrée affreusement ravagée, et de retour à Toulouse, il a visité le quartier des Amidonniers et celui de Port Garaud, où de nombreuses et importantes usines et beaucoup de maisons sont complètement détruites. L'armée a reçu de ses mains des croix et des médailles qu'a méritées sa noble conduite.

Le maréchal est parti à une heure pour Montauban, et de là il s'est rendu à Castel-Sarrazin et à Moissac, visitant sur son passage les pays le plus cruellement dévastés et distribuant les secours les plus nécessaires; il a reçu partout un accueil chaleureux.

Le maréchal-président est rentré à Toulouse à sept heures du soir; il doit partir demain à six heures pour Tarbes"

La *Gazette du Languedoc* raconte dans les termes suivants l'arrivée du maréchal à Toulouse :

"M. le maréchal a été reçu à son arrivée par le général vicomte de Salignac-Fénelon, commandant en chef du 17e corps d'armée, qu'accompagnaient les généraux Lapasset, du Bessol et Bandouin; par M. le baron de Sandrans, préfet de la Haute-Garonne, M. de Saint-Gresse, premier président, M. Vauloger, procureur général, M. Simon, procureur de la république, M. Ozenne, président du tribunal de commerce, et par M. le vicomte Toussaint, maire de Toulouse, et ses adjoints.

"M. le maire a adressé au maréchal le discours suivant :

"Monsieur le maréchal,

"Toulouse aurait voulu vous recevoir dans un jour de fête. Dieu en a décidé autrement. Nous remercions le président de la république d'avoir bien voulu constater lui-même l'étendue de nos désastres, et nous vous prions, M. le maréchal d'être l'interprète de nos sentiments de reconnaissance pour madame la duchesse de Magenta, dont la charité inépuisable a organisé une souscription en faveur de nos malheureux inondés."

"Le maréchal s'est montré touché de la confiance que la population toulousaine avait mise en lui, confiance dont M. le maire lui apportait l'assurance. Son plus ardent désir est de soulager autant que possible les malheurs qui la frappent, et c'est pour cela qu'il est venu.

"En même temps, une salve de vingt et un coups de canon saluait l'arrivée du chef de l'Etat, qui est monté immédiatement en voiture découverte, ayant à ses côtés M. Buffet, et en face de lui le général de Salignac-Fénelon et M. le baron de Sandrans. Venaient ensuite le général de Cissey, les autres officiers généraux et la municipalité toulousaine. Le cortège a suivi les allées Lafayette, la place du Capitole et la rue de la Pomme. Au sortir de la gare, une cinquantaine de blouses, postées là par les comités radicaux, ont crié : Vive la république! mais ce cri n'a pas trouvé d'écho dans la foule qui l'a couvert au contraire par les cris de : Vive la France! vive le maréchal de Mac-Mahon!

"Ces derniers cris se sont fait entendre sur la place Saint-Etienne. Le chapitre de la métropole, en habit de chœur, attendait le maréchal au seuil de la cathédrale où il est entré suivi de son cortège. Il s'est ensuite rendu à la préfecture. A la gare, les diverses autorités civiles, militaires et judiciaires lui avaient été sommairement présentées. A la préfecture, une nouvelle présentation a eu lieu. Les dames qui composent le comité de secours lui ont été également présentées et il leur a fait l'accueil le plus gracieux.

"Après quelques moments de repos, le maréchal est parti pour aller visiter les quartiers dévastés. Arrivé à la descente du pont, à l'entrée de l'Hôtel-Dieu, il a mis pied à terre, et, suivi de toutes les autorités, il a parcouru la Grand'Rue, la plupart des rues latérales, l'allée de Garonne et l'avenue de Muret, revenant à son point de départ par le cours Dillon. Cette lugubre promenade à travers tant d'écroulements paraît l'avoir vivement impressionné. Il a rappelé plusieurs fois que ce désastre passait en proportions tout ce que l'imagination pouvait rêver de plus désolant. Le plus fort bombardement, a-t-il dit, n'aurait pu accumuler tant de ruines, eût-il duré un mois; et il a suffi d'une nuit pour détruire et transformer en solitude désolante une ville, la veille si florissante et si peuplée! Le maréchal se préoccupait surtout du nombre des morts, qui lui paraissait effrayant, et en passant devant chaque maison écroulée, il demandait si l'on croyait que des cadavres fussent ensevelis sous les décombres.

"Au retour de cette lugubre promenade, le maréchal a visité l'Hôtel-Dieu il a été reçu par les administrateurs et par les sœurs qui le desservent. Là aussi sa première station a été dans la chapelle. Le maréchal a également visité l'hôpital militaire et quelques-unes des ambulances établies par la municipalité. Il s'est enfin rendu au Capitole où l'attendait le conseil municipal.

Le maréchal a dit au conseil combien grand était son désir de venir en aide à tant de malheurs. C'est mon devoir d'ailleurs, a-t-il ajouté d'une voix accentuée. Il a ensuite rappelé que l'Assemblée s'était empressée de voter une somme de cent mille francs. "C'est peu, c'est trop peu, sans doute, mais elle ne soupçonnait pas l'étendue de cette catastrophe. Dès qu'elle sera mieux informée, elle fera plus et mon gouvernement fera l'impossible, s'il le faut. Mais n'oubliez pas que la charité privée est inépuisable. C'est elle surtout qui soulagera tant de maux. Ma femme (c'est l'expression même dont le maréchal s'est servi) a déjà formé un comité de secours. Ayez confiance."

"Nous ignorons quelle est l'impression qu'ont fait sur nos conseillers municipaux ces consolantes paroles. Evidemment, ce n'est pas des désastres de Saint-Cyprien qu'ils se préoccupaient; leur pensée était ailleurs. Les secours promis aux inondés étaient leur moindre souci. C'est autre chose qu'ils ambitionnaient d'obtenir. Mais ce n'est pas le moment de raconter cet intermède."

Toulouse, 27 juin.

Le maréchal a quitté Toulouse à une heure de l'après-midi. Il a été accompagné à la gare par le préfet et le maire.

Toute la journée on a entendu le bruit sinistre des maisons qu'on achève de faire tomber.

On annonce qu'à Muret vingt maisons ont été emportées par la Garonne. Le village de Pensaguel est complètement détruit; l'église seule reste debout. Le village de Roques est totalement détruit. Les villages de Cazères et de Carbonne ont eu chacun vingt maisons renversées par les eaux.

On ne connait pas encore le nombre des morts dans ces localités.

Plusieurs voleurs ont été arrêtés. Le service de la police de Toulouse a été parfaitement organisé.

Les obsèques du marquis d'Hautpoul ont eu lieu ce soir à cinq heures. Environ 2,000 personnes y assistaient. Les autorités civiles et militaires faisaient partie du cortège.

Toulouse, 27 juin.

Avant de partir de Toulouse, le maréchal a distribué des récompenses aux officiers et aux soldats de la garnison qui se sont particulièrement signalés par leur dévouement.

Le général Bessol a reçu la croix de commandeur; quatre croix d'officier, huit de chevalier et quinze médailles militaires ont été données.

Le maréchal a fait adresser des félicitations à l'armée. Parti à une heure par le chemin de fer, le maréchal s'est arrêté d'abord au village de Saint-Jory, qui a été très éprouvé, et qu'il a traversé à pied. Il a remis au maire un secours de 1000 francs.

Le président a été acclamé par les paysans.

Mantauban, 27 juin.

A son arrivée dans notre ville, le maréchal de Mac-Mahon a été reçu à la gare par toutes les autorités, le conseil municipal, l'évêque, le préfet et le général.

Le maire a prononcé un discours saluant le président comme défenseur des principes d'ordre, de conservation et d'autorité.

"Nous aurions été heureux, a-t-il dit, de vous posséder pendant quelques heures, mais de tristes et impérieux devoirs vous appellent où le fléau sévit, où il y a le plus de douleurs à consoler et de misères incalculables à secourir.

"Votre présence au milieu des populations témoigne hautement le vif intérêt que vous leur portez. Vous avez déjà acquis de nouveaux droits à notre sympathie."

Le maréchal a remercié le maire. Il s'est ensuite rendu devant la gare, où les troupes étaient sous les armes.

La foule nombreuse, a acclamé le président de la République, qui est reparti immédiatement.

Castel-Sarrazin, 27 juin, soir.

Quand le maréchal est arrivé ici, le maire lui a adressé un discours dans lequel il a dit :

"La population me charge de vous adresser ses remercîments pour l'intérêt que vous lui portez. Nous supportons avec plus de résignation nos malheurs, quand nous savons que le chef de l'Etat y compatit. Vous pouvez compter sur notre reconnaissance pour vous aider à mener à bonne fin l'œuvre que vous avez entreprise de défendre les principes conservateurs, d'ordre et d'autorité que vous représentez."

Le président de la République a remercié. Il a insisté sur la nécessité de procurer des abris et des vêtements aux inondés. Le maire a présenté au maréchal huit habitants qui ont donné des preuves d'un admirable dévouement. Le maréchal s'est fait donner leurs noms. Il a parcouru ensuite à pied toute la partie basse de la ville et la campagne inondée. Il a constaté de grands désastres. La population de la campagne sans abri travaille avec la troupe.

Le président a visité l'hôpital où des blessés, victimes de leur dévouement, lui ont été présentés.

A Castel-Sarrazin, on évalue à 500 le nombre des personnes qui ont eu à souffrir de l'inondation.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Tout le monde fait l'éloge de la conduite du maire.

Le maréchal est allé ensuite jusqu'à Moissac, où il a été reçu par les autorités.

Le maire lui a souhaité la bienvenue. Le maréchal a annoncé un secours envoyé par la charité privée.

Il a parcouru, au milieu d'une grande foule, les lieux inondés. Moissac a moins souffert que Castel-Sarrasin. Le maréchal a remis au maire une somme de 1,000 francs.

Toulouse, 27 juin, 8 h. 30, soir.

Le maréchal de Mac-Mahon est rentré dans notre ville à sept heures trente.

M. Durangel, directeur des affaires communales au ministère de l'intérieur est arrivé.

Le maréchal partira demain à cinq heures du matin se dirigeant sur Tarbes. La première partie du trajet se fera en voitures, à cause de l'interruption sur cette partie de la ligne du chemin de fer. Il sera probablement de retour à Paris vendredi.

Nous lisons dans la *Patrie* du 29 juin :

Au dernier moment, nous apprenons par notre correspondant particulier de Toulouse que le maréchal de Mac-Mahon a couru les plus grands dangers dans sa visite au quartier Saint-Cyprien. Une maison de laquelle il sortait s'est écroulée sur ses pas. A une seconde près, le maréchal était englouti sous les décombres.

La Providence, qui a épargné les jours du maréchal dans les combats, a voulu les épargner encore dans cette circonstance où, comme sur les champs de bataille, l'illustre soldat a fait son devoir avec la bravoure et le stoïcisme qu'on lui connait, et en homme que le péril ne fait pas reculer.

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Cent milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrance de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui parait pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,

Le président,

FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,

J. B. MONDIEGT.

Maison établie en 1857.

G. PITARD,

Importateur et marchand de

QUINCAILLERIE,

GRILLES pour cheminées, (GRATES,) PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES PAPIERS PEINTS, &c.

221 & 223....rue du Canal....221 & 223

entre Remparts et Bassin.

Autrefois au No 249 rue Commune.

20 mai—3m—MaJD

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes :

Membres du comité :

Président honoraire : M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président : FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents : Joseph Girod rue du Maine No 73;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille-Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier : J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire : J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres : Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Penniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Bondro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canteron, rue Bienville No 441;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 161;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136

Liste des Récompenses qui seront décernées par l'Association des Cultivateurs-fruitiers des Etats du Golfe, à la 3ème Foire Annuelle, 14, 15 et 16 Juillet 1875.

CLASSE I.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits de toutes sortes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$50
Pour la collection de même nature venant en second ordre	30
Idem, venant en troisième ordre	15

CLASSE II.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$25
Idem, venant en second ordre	15
Idem, troisième ordre	10

CLASSE III

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fleurs, d'Arbustes et de Plantes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$25
Idem, venant en second ordre	15
Idem, troisième ordre	10

CLASSE IV.

Pour le plus grand et le meilleur déploiement des genres contenus dans les trois classes ci-dessus en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$50

CLASSE V.

Pour la plus grande et la meilleure collection, soit de Pommes, soit de Poires, soit de Pêches ou de Raisins, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$10
Idem, venant en second ordre	5
Idem, troisième ordre	3

CLASSE VI.

Pour la plus grande et la meilleure collection soit d'Oranges, soit de Figues, soit de Prunes ou d'autres espèces de fruits cultivés, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$5
Idem, venant en second ordre	3
Idem, troisième ordre	2

CLASSE VII.

Pour la plus grande et la meilleure collection d'une espèce quelconque de légumes, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$3
Idem, deuxième ordre	2
Idem, troisième ordre	1

CLASSE VIII.

Pour la plus grande et la meilleure collection d'une espèce quelconque de Fleurs, ou d'Arbustes ou de Plantes, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$3
Idem, deuxième ordre	2
Idem, troisième ordre	1

CLASSE IX.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$25
Idem, deuxième ordre	15
Idem, troisième ordre	10
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	5
Idem, deuxième ordre	3
Idem, troisième ordre	2

CLASSE X.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$10
Idem, deuxième ordre	5
Idem, troisième ordre	3
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux	3
Idem, deuxième ordre	2
Idem, troisième ordre	1

CLASSE XI.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$15
Idem, deuxième ordre	10
Idem, troisième ordre	5
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux	5
Idem, deuxième ordre	3
Idem, troisième ordre	2

CLASSE XII.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits secs, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$10
Idem, deuxième ordre	5
Idem, troisième ordre	3
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque de fruits secs	3

CLASSE XIII.

Pour la plus grande et la meilleure collection de vins provenant de vignes cultivées dans les Etats du Golfe, en prenant en considération la variété et l'excellence	$20
Idem, deuxième ordre	10
Idem, troisième ordre	5
Pour le meilleur specimen de vin provenant d'une espèce quelconque de raisin ou d'autres fruits	5

CLASSE XIV.

Pour la plus grande et la meilleure collection de liqueurs fabriquées dans les Etats du Golfe, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$10
Idem, deuxième ordre	5
Idem, troisième ordre	3
Pour le meilleur specimen d'une liqueur quelconque provenant d'une seule espèce de fruits	3

CLASSE XV.

Pour le plus grand et le meilleur déploiement de fleurs coupées, en prenant en considération l'étendue, la variété, l'excellence et la symétrie	$5
Idem, deuxième ordre	3
Idem, troisième ordre	2

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,

(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphia, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteilles; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 29oct—1an

Collège Commercial de Dolbear

203........Rue du Canal........203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert toute l'année, de 9 heures du matin à 3 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 3 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.

30janv—1anMJD

DIVERS.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE
En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp,
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 13 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp,
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1 juin—6m J. C. POTTS, Secrétaire.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs Artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
11juil.75—1an EDGAR LARUE.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture" de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne,
Stephen Krauss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nayades.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 388 rue du Camp,
A. J. Wickes, 103 rue St. André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 183 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 96 rue Gaiennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman grocer, 264 rue des Magasins.
16 mars—1 an.

Wm. H. SHEPARD,

106........RUE DU CAMP........106

Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.

Patentée du 13 octobre 1874.

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans drap ou sans éponge.

Elle nettoie et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.

Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tâche qui se fait en peu de temps et très aisément.

Elle est faite des meilleurs matériaux; elle durera et on garantit que l'acheteur en sera content.

A vendre par E. P. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREARY & CO. RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO. SAMUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 12mai—4m

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait,

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT : belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 18 nov—1an

JOS. DAVID,

(127 Vieille Levée au Decatur,)

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, et., etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations. 1 nov—1 an

Chaussures.

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau........$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau........$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an. E. CABAUD.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis,

153........Rue Royale........153

Entre St-Pierre et Toulouse.

Et 28 rue St-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties indécousables.

Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.

30 avril—1an

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles.

MEUBLES. MEUBLES.

Bureaux et salles d'encan, au Armory Hall, 87 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres-à-coucher des derniers genres et des derniers dessins; ameublements de salles-à-manger; meubles de bureaux et de bibliothèques; meubles ordinaires pour habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes privées ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins. 23 mars—6m

MEUBLES.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. KENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—75 1 an

Jos. B. Hubbard

FABRICANT

ET

MARCHAND

DE

MEUBLES

TAPISSERIE,

MATELAS,

OREILLERS,

TRAVERSINS,

en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

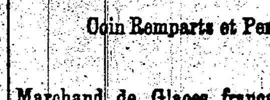

JOSEPH B. HUBBARD.

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.

Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD

Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS.

ECHELLES DOUBLES,

Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions : Comptant.

JOS. B. HUBBARD.

122 Remparts, coin Perdido.

9juil—1an

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI, 25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON sera droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.

Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai—6m

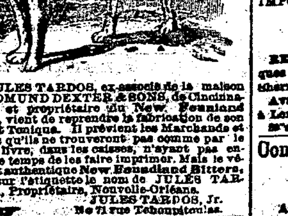

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Scandinavian Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Scandinavian Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.

22avril—6m No 71 rue Tchoupitoulas.

Avez-vous besoin d'argent ?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGOIN.

16 fév—1 an L.L.1, coin Dauphine et St-Louis

VENTES JUDICIAIRES.

A. Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,621—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, le mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve et des héritiers de feu Antoine Bondousquié, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

11juil—3f EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Ed. F. Stockmeyer & Co. vs. H. Hirschburg.

CINQUIEME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6567—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er juillet 1875, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, vingt (20) de juillet 1875, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

L'installation du magasin situé No 172 rue du Canal, dans le Premier District de cette ville, aussi un hangar en bois dans la cour, derrière.

Et à 3 heures P. M., à mon entrepôt, Nos 23 et 24, rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville,

Les marchandises, articles de Modes et Nouveautés, transportés du magasin susdit.

Le tout saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon Bureau pour recours.

EUGENE WAGGAMAN,

6juil—3f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

104........rue du Canal........104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875, y compris les risques non expirées de l'année précédente :

Sur risques de feu	$589,821 05	
Sur risques de mer	82,558 10	
Sur risques de rivières	5,962 06	
Total des primes		$678,340 23
En moins, primes non expirées		121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,872 23
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$287,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	32,344 65	
	$227,476 90	
Taxes	56,609 13	
Réassurances et primes remboursées	24,849 72	
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt	54,930 07	
		$454,280 67
Profit		$102,411 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$282,814 42
Bons de la ville	216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres	72,611 80
Billets garantis par hypothèque et gages	327,279 65
Effets à recevoir	88,917 00
Primes en voie de recouvrement	54,404 72
Bons de l'Etat	650 00
Actions d'assurance	19,124 46
Actions du Valette Dry Dock Comp.	10,400 00
Bons hypothécaires du Turner's Association	20 0 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	106,587 29
	$1,223,829 56

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 1? pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS :

P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
16juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,208 60	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	112,114 32	—$355,767 73
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		278,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$69,347 66	
Sur risques de mer	15,347 32	
Sur risques de rivières	55,553 91	—$140,248 19
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	73,705 33	—214,064 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62,123 12
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Billets à recevoir	$42,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	56,943 23	—$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande	137,439 58	
Argent en banque	63,089 95	—200,529 54
Propriétés foncières		118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		133,881 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c.		57,814 11
Total de l'actif		$610,601 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES, Seconde Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentell, A. Levi.
26mai—1an

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
DR. T. F. BURT,
20 fév—6m 69 William street, New-York

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires; et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 3 heures.

8mars—1an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c., &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins. Porto et Sherry, huiles d'olive.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool et Bordeaux.

28sept—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Généres, A. Bonnecaze,
B. Saloy, M. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
13 fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

PROPRIETE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Ilet de prix dans la rue Claiborne, Subdivisé en 24 terrains, Vente au gré des acheteurs.

Dans l'affaire

Charles Case, receveur du First National Bank Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane,

Dossier No 7244.

Vente à l'encan, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 5 de la rue Carondelet. SAMEDI, 17 juillet 1875, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en cette ville—en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Woods, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane—en date du 5 juin 1875, dossier de la Cour No 7244, dans la susdite affaire, il sera vendu, à l'enchère publique—

CET ILET DE TERRE, DE PRIX situé dans le Troisième District de cette ville, Ilet No 25 compris entre les rues Claiborne (jadis St Avid) Derbigny (jadis Prosper), Union et Bagatelle ou Bourbon—subdivisé en 24 terrains qui ont les dimensions suivantes :

Les terrains Nos 1 à 10, inclusivement, ont chacun environ 30 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Claiborne et Bagatelle et le terrain No 10 forme l'angle des rues Claiborne et Union.

Les terrains No 11 et 12 ont chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Union sur une profondeur de 151 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les terrains No 13 et 14 ont chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle, sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les terrains Nos 15 à 24, inclusivement, ont chacun environ 30 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain No 15 forme l'angle des rues Derbigny et Bagatelle; le terrain No 24 forme l'angle des rues Derbigny et Union. Le tout plus ou moins, entre lignes parallèles, au pied américain, d'après un plan dressé par Chas. A. De Armas, architecte, daté du 17 juillet 1872, et exposé actuellement à la Bourse d'encan St. Charles.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans, à pour cent d'intérêt toutes les clauses d'usage—hypothèque spéciale, privilège de vendeur et honoraires d'avocat—10 pour cent sur toutes les enchères devra être payé comptant. Les acquéreurs pourront payer le tout comptant.

Les actes de vente, y compris toutes les taxes dues et payables en 1875, passés devant Andrew Hero Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs. 13juin—13,20 27juin—4,11 juil au 17 juil.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacturier à vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

13 déc—1an Nouvelle-Orléans.

Guérison gratuite des crises!!!

TOUTE personne atteinte de crises est priée de s'adresser au Dr PRICE, qui lui enverra une bouteille de son remède, par express,

GRATIS!

Les seuls frais sont ceux de l'exprès, lesquels, vu l'étendue de mes affaires, se montent à peu de chose.

Il étudie

Les crises ou l'épilepsie

depuis nombre d'années; il garantit que son remède opérera une guérison.

Ne manquez pas de lui en demander une bouteille; elle ne vous coûtera rien

Et vous Guérira,

quelque opiniâtre que soit le mal, quel que soit le nombre de remèdes que vous ayez essayés en vain.

Il envoie les circulaires et les témoignages

Avec la bouteille.

Donnez votre adresse, votre bureau de poste etc. et

Adressez votre demande au

Dr. CHAS. T. PRICE,

67 William street, New York.

20 fév—1an

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engagé à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui soulage instantanément et, la plupart du temps, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes, et, après la première bouteille le malade a recouvré la santé, si la première fois que je fais part de ma découverte au public et, depuis quinze ans, je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qu'il a déjà délivrées.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,

Pharmacien au coin des rues Magasins et Thalie, Nlle-Orléans, Lne.

15nov—1an

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS,

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen,
H. Curtina, G. L. L. Mayer, J. Voelkel,
C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vatter,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Webert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
4juin—1an

DIXIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37........Rue Carondelet........37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir :

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$360,073 82	
Sur risques de rivières	231,129 76	
Sur risques de mer	54,212 41	—$635,419 99
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$82,742 00	
Primes remboursées	9,925 50	—99,667 50
Montant net des primes		$535,752 49
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$134,367 30	
Sur risques de rivières	126,482 58	
Sur risques de mer	8,320 65	—$269,170 53
Réassurances	14,369 62	
Réfaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,818 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	32,899 81	
Profits et pertes	15,831 40	—$390,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054 87
		$250,224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		110,000 00
Bénéfices net		140,224 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,094 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$394,488 15
Comptes en voie de recouvrement	50,328 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	522,923 04
Effets à recevoir à courtes échéances	38,011 45
Actions de banques et autres actions	218,193 56
Actions de chemins de fer de la ville	79,349 85
Bons de la ville et autres bons	110,682 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00
Propriétés foncières	60,185 00—$1,486,215 86

PASSIF:

Capital	$1,100,000 00
Réserves pour risque non expirés	89,742 2.
Dividendes non payés y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,656 21
Casuel (surplus)	118,816 65—1,486,215 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($71,769 28) du montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Secrétaire. Vice-Président.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Britain,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S. Prestidge
E. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
E. A. Yates, E. B. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behan,
B. F. Eshleman.
25mai—1an

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alexandre LEVY, encanteur—Salle d'encan, au No 34 de la rue de Chartres,—JEUDI, 15 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu,—

350 lots habillements fashionables, lingerie, chapeaux, casquettes, &c.

Conditions à la vente. 15 juil.—

PAR E. ROGER & CO

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins
25 caisses Souliers de Philadelphie et Newark.

PAR E. ROGER & CO., Hy. Samory, encanteur—JEUDI, le 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan Nos 45 et 47, rue Décatur (anciennement Vieille-Levée),

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
25 caisses Souliers de Philadelphie, et de Newark.

Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Conditions à la vente. 15juillet—

PAR O. VALETON.

Pois vache!! Pois vache!!

PAR O. VALETON, Encanteur—SAMEDI, 17 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'entrepôt, rue Commerce, entre les rues Lafayette et Girod,

500 sacs Pois vache, plus ou moins.

Conditions—Comptant. 14 juillet—

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Commune et Baronne.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1875.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Dividende payable sur les anciennes actions seulement.

LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 5 juillet.

Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 15 du courant au 5 juillet inclusivement.

W. S. BROWN,
20 juin—1m Trésorier.

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française :

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée :

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi a été de :

Hommes........235
Femmes........51—soit 286

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne :

Hommes........155
Femmes........36—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bauset, ainsi que messieurs Jas et Guaacha, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciement.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 160.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1872	$177 65.
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)	287 75—$24

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droite à 247 logements et 494 repas	$169 40
Secours en argent à divers nécessiteux	32 10
Aux inondés de la Louisiane	60 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00
Location du bureau, employé	1,112 55
Annonces, imprimés	75 55—1651 60
En caisse aujourd'hui, 13 décembre 1874	$13 90.

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

RAPPORT SUR L'ETAT DE SITUATION —DE LA—

Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLÉANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escompte	[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques	[illegible]
Dû par des agents de rachats et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	[illegible]
Propriété foncière, meubles et installations	[illegible]
Primes payés	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres banques nationales	[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels	[illegible]
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	[illegible]
Billets, legal tender	[illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat	[illegible]
Dû par le trésorier des Etats Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	3,000 00
Total	[illegible]

PASSIF.

Capital	[illegible]
Surplus	[illegible]
Billets de banque nationale, non payés	[illegible]
Dividendes non-payés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	[illegible]
Total	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins :

BARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER,
12 janv— Directeurs

Banque Nationale de l'Union, A LA NOUVELLE-ORLÉANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques	[illegible]
Dûs par des agents de rachats et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	[illegible]
Propriétés foncières, mobilier et installation	[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres banques nationales	[illegible]
Petite monnaie y compris les nickels	[illegible]
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	[illegible]
Billets legal tender	[illegible]
Total	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	[illegible]
Autres profits non divisés	[illegible]
Billets de banque nationale non rachetés	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	[illegible]
Total	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

JAS. CHALARON, Caissier.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 11 Juillet 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Argongue Philippe
Arnaud Louis Auguste 2

B
Barsona Francisco
Barthet Jean
Biagio Gilioni
Browen John
Buonano Giannario
Bugno Stefano

C
Caprez John
Carovello Raffaele
Caruaro Giuseppe
Craparo Giacchino
Chap a Monsieur
Cipriani Lorenzo
Civiotte Domenico

D
De Lecumbaxxi Juan Antonio

E
Escaig Joseph
Estebellet Louis

F
Fama'aro Agostino
Favarolo Rosario
Ferrer Gabriel

G
Gerbasi Ferdinando
Gerbasi Vicenzo
Gelpi Geronimo del Co

H
Hernandez Juan Perez

I J
Iglesias Emilio
Iolando John

L
Lamasou Mathieu
Lecourt A

L
Lacaze Edouard
L'Estrade Emile
Lloveros Jaime
Lonque Felix

M
Mahe Joseph A
Mats Mr
Manuel Mons
Mari Achille
Marchan Jorn
Menzzzi Joseph
Mureau Eugene

N
Nufrio Pedro

P
Palmisano Giuseppe
Panzera Giuseppe
Passiero Lorenzo
Pagnia Monsieur
Paupuline Charles
Paya & Juan Marie
Pujol Andre

R
Ramon D
Rollo Gio Batta
Rayssiguier Louis
Russo Felice
Ruty P

S
Spano Bartelo
Spano Salvadore

T
Tchilleci Giovanni
Suari A

T
Tusson F L

U
Umeno Antonino

Z
Zaccherio Francisco

LISTE DES DAMES.

C
Casalar Odile Mrs
Courbebaisse Gonchen Wid
Curien Widow Mrs

D
Dupuy F Mrs
Dor Eugène Mrs

G
Ganday Widow

L
Lavigne Mrs
Luneir Irina Mrs

P
Prosper Sabine Mrs

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.